



Le quartier Saint-Louis

Projet de reconquête urbaine, sociale et économique de l'une des plus vastes friches industrielles d'Île-de-France, le quartier Saint-Louis constitue une opération d'aménagement de grande envergure à l'échelle francilienne.

À la reconquête du Quartier Saint-Louis

Le positionnement du quartier, à proximité de la gare de Melun, et son ouverture directe sur 2 km de Seine sont des atouts majeurs pour faire émerger un nouveau quartier qui renforcera la continuité urbaine entre les communes de Melun et de Dammarie-lès-Lys et au-delà, renforcera le cœur de l'agglomération.

L'objectif est de **régénérer le Quartier Saint-Louis**, aujourd'hui fortement pollué et marqué par son passé industriel, pour en faire une destination mixte et attractive dans un cadre vert et agréable. Sur quelque 130 hectares, le site représente en effet un potentiel quasi unique de reconquête urbaine.

Des réflexions, menées avec les communes concernées, ont abouti, début 2017, à un plan guide (document de référence qui définit les axes stratégiques du projet) sur un périmètre d'environ 35 hectares comprenant 2 500 logements, des activités économiques, des équipements publics et des espaces verts publics.

Le secteur du Quartier Saint-Louis a également été ciblé pour contribuer significativement, et de manière maîtrisée et organisée, à l'un des axes du [Programme Local de l'Habitat](#) : « Produire plus et mieux ». Cette nécessité d'offrir aux habitants des logements diversifiés de qualité, dans le cadre de projets exemplaires, fait partie d'une des 3 priorités fixées pour le territoire dans le [Contrat d'Intérêt National](#) : le renforcement de l'attractivité résidentielle et la proposition d'un cadre de vie distinctif.

L'EPA Sénart prend la main

Les investissements lourds à engager pour désenclaver le site et assurer sa dépollution nécessitent la

<https://www.melunvaldeseine.fr/le-quartier-saint-louis?>

mobilisation d'un partenariat entre les acteurs publics.

L'État, la mairie Dammarie-lès-Lys et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ont donc **signé un contrat de partenariat de 18 mois avec l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart** comme maître d'ouvrage.

L'EPA Sénart est chargé de **proposer des réponses concrètes et un calendrier d'actions** pour rendre faisable l'habitabilité sur cette friche industrielle et portuaire polluée. Le but est de pouvoir enclencher, dès que possible, une première phase opérationnelle d'aménagement. Les solutions préconisées pour valoriser ce site dégradé devront susciter l'adhésion des populations et l'intérêt des professionnels de l'immobilier.

Les solutions doivent répondre à 4 enjeux fondamentaux :

- désenclaver ce quartier situé entre la Seine, la RD 372 et les lignes du RER D, grâce au développement de transports en commun et de nouvelles formes de mobilité,
- concevoir un programme mixte (logements, équipements et services) et un pôle économique créateur d'emplois qui garantira l'équilibre économique du projet,
- capitaliser sur deux kilomètres en bord de Seine et sur les vastes espaces verts naturels pour valoriser les atouts du site,
- prendre en compte les exigences du développement durable.

LIENS UTILES

- [Le Contrat d'Intérêt National](#)



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30